



Fausse dexclaation et abus

Par **brice**, le **16/12/2008** à **12:08**

Bonjour,

Je suis séparé depuis 2005, militaire, mon ex m'a mis en procédure d urgence pour violence et autres alors que j étais a l étranger. j ai perdu tout ce que j avais a mon retour, domicile et finances (elle a vidé les comptes), le jour du jugement elle a fourni des facture de 900 euros de nounou par la mairie alors que jamais ce tarif n a été pratiqué par une mairie.. Mais j ai pris un avocat j ai démontré que j avais été dupé par notre correspondance par mail et MSN qui était des discussions de couple en bon terme. J ai même eu l autorisation de prendre mon fils tous les vendredi de 12h a 19h a condition de contribuer aux frais de cantines et de gardes pour ce jour là. Bref actuellement je paye 300€ de pension alimentaire et je dois contribué a hauteur de 37 € pour l aider au frais de nourrices et de cantines pour tous les vendredi lorsque je prends mon fils. J ai eu la bonne surprise de recevoir un commandement de payer du trésor publique me réclamant 3493.85euros pour payer les frais de repas et de garde de mon fils. Etant noté sur le jugement elle en a jouée. Que puis je faire pour que ceci s arête et qu elle règle ses dettes, et je ne souhaite pas que cela continue car je ne parlerais pas des loyers impayés et autres.

Nota : elle est en couple et vivant sous le même toit que son copain, mais ils ne disent rien et triche à la caf. J en suis quasi sur connaissant le personnage qui est très mauvaise gestionnaire de budget mais très dépensières.

Merci a vous